



**Association Pension de famille  
à Bauer-Thermopyles-Plaisance**  
15, rue de Plaisance - 75014 Paris  
<http://maisondesthermopyles.fr>  
01.53.90.45.27 / 06.24.26.28.59

## **« Maison des Thermopyles » Rapport d'activité 2014**

Présenté lors de l'Assemblée générale annuelle, le 7 mars 2015



1. INTRODUCTION	p. 3
2. LA MAISON DES THERMOPYLES	p. 4
Historique et fonctionnement en trois mots Les personnes accueillies à la pension de famille Synthèse du bilan de l'année	
3. FONCTIONNEMENT	p. 7
L'équipe : le couple d'hôte Les résidents La vie collective Les actions menées Accompagnement des résidents Bénévolat - Lien avec le conseil d'administration – Les ami-e-s de la maison Formations / Colloques Etudiants / Recherche	
4. PARTENARIATS ET TRAVAIL EN RESEAU	p. 20
Partenariat institutionnel Réseau de pensions de famille de l'arrondissement Réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre	
5. GESTION LOCATIVE	p. 19
Les redevances La gestion de l'immeuble	
6. OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR 2015	p. 23
7. LE BUDGET DE L'ASSOCIATION	p. 24
Synthèse comptable Comptes d'exploitation 2014 Budget prévisionnel 2015	
8. ANNEXE	p. 25
Les états comptables complets	

## 1 INTRODUCTION – LE MOT DU PRESIDENT

Comme cela est écrit dans le rapport d'activité, le fonctionnement de la Maison des Thermopyles a été marqué par des départs, des arrivés, des relations entre et avec les résidents comportant des moments de grande humanité et parfois des conflits. Bref la vie « normale » de tout collectif. La seule particularité à signaler est le départ en début d'année de l'hôte d'accueil. La plus grande partie de l'année s'est donc déroulée avec une seule salariée, la directrice. Une nouvelle salariée n'a pu être embauchée qu'au premier janvier 2015. Cette situation particulière a entraîné une intervention plus importante du président et des autres membres du CA dans le fonctionnement de la maison. Ceci a particulièrement été vrai durant l'été pendant les vacances de la directrice.

Vous constaterez dans le rapport du trésorier que notre situation financière est saine aussi bien en ce qui concerne notre budget que notre trésorerie.

Il est toutefois nécessaire de s'interroger : une association comme la nôtre doit en permanence, pour ne pas se scléroser, se projeter dans l'avenir. De plus, vu la situation financière et économique de notre pays, nous ne sommes pas à l'abri, dans les années futures, d'une révision des politiques de financement des structures telles que la nôtre. Il nous faut donc être vigilant et, si besoin mettre en place des outils nous permettant de réagir rapidement en cas de changement important du mode de subvention.

Le nombre d'adhérents a diminué. Ceci est probablement dû au fait que passé la période de revendication et l'aboutissement qu'a été l'ouverture de la maison des Thermopyles beaucoup ont pensé que le militantisme n'avait plus lieu d'être. Hors il faut faire vivre la maison, l'ouverture sur le quartier qui est déjà réelle ne peut qu'être développée par la présence de « voisins ». La présence de personnes du quartier est partie intégrante de notre projet. Bien sûr il peut s'agir d'activités régulières ou ponctuelles organisées spécifiquement pour les résidents : divers ateliers, sorties en groupe ou individuelles, journées de sortie à la mer, en forêt ou à la campagne, mais aussi de contacts pour faciliter la participation des résidents aux activités existant dans le quartier. Chacun selon ses dons et ses disponibilités peut contacter la directrice pour proposer ses services.

Les administrateurs occupent, pour la plupart, leur fonction depuis plusieurs années, certains depuis de très nombreuses années. Il faut absolument prévoir un renouvellement important dans les toutes prochaines années. Tous les talents sont les bienvenus. Cela peut tout à fait débiter par une association informelle aux travaux du bureau et du CA.

Notre association est membre de l'UNAF0 et de la FNARS. En tant qu'association du 14<sup>em</sup> nous sommes invités au CICA et avons des contacts réguliers avec le conseil de quartier Pernety. Nous sommes également adhérents au Moulin à café et à Florimont. Nous sommes partie prenante du réseau de la Fondation Abbé Pierre. Les contacts avec ces structures sont assurés par les salariés de l'association et/ou par les membres du CA. Notre présence a toutefois été peu ou pas assurée au CICA et à la FNARS. Cela renvoie aux difficultés spécifiques de cette année évoquées au début de ce rapport et au manque de temps disponible pour les membres du bureau et du CA. Il est indispensable que nous améliorions notre présence auprès de ces partenaires.

Notre situation financière et de fonctionnement peut nous permettre d'envisager d'autres actions, en rapport avec les objectifs de notre association. Nous sommes concernés par le projet de rénovation de la maison grecque. Notre implication pourrait se faire par la gestion d'une partie des locaux transformés en logement, selon des modalités et un financement qui reste à définir. D'autres projets peuvent être envisagés.

Pour conclure la Maison des Thermopyles fonctionne de façon satisfaisante, notre trésorerie et notre budget sont sains. Rien n'étant jamais acquis il nous faut absolument nous projeter dans l'avenir aussi bien dans l'action que dans la gestion.

Dominique RADIN

## 2 LA MAISON DES THERMOPYLES EN TROIS MOTS

### Historique et fonctionnement en trois mots

Créée dans le sillage de l'association Urbanisme et démocratie, la Maison des Thermopyles a émané d'une mobilisation associative du quartier et est gérée, depuis son ouverture en juin 2012, par des habitants qui se sont constitués en association 1901.

La Maison des Thermopyles est une pension de famille qui s'inscrit dans les valeurs de la circulaire cadre du 10 décembre 2002 (faisant suite à l'appel à projet de 1997) et de la charte des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées. Elle propose un logement durable dans un immeuble de taille humaine à des personnes d'horizons divers et qui n'ont pas accès au logement classique pour des raisons de précarité et d'isolement.

Agréée par la DRIHL pour « Intermédiation locative et gestion sociale » et dans le cadre de la prévention des expulsions et l'insertion des personnes vulnérables, la pension de famille accueille 20 personnes (dont 3 couples) dans des studios entièrement équipés de type T1 (17 à 20m<sup>2</sup>), T1Prime (20 à 27m<sup>2</sup>) et T1bis (30m<sup>2</sup>).

Deux grandes salles communes (salon et cuisine collective) accessibles en permanence et équipées d'un accès Internet en libre-service permettent aux habitants de se retrouver et de participer à des animations socio-culturelles. Ces activités s'articulent autour des participations collectives (repas, récupération alimentaire, ménage, entretien, rangement et bricolage, jardinage, récupération d'objets et réparation de vélos).

La notion de proximité de quartier avec implication directe de nombreux habitants voisins est essentielle (repas avec les administrateurs, bénévolat autour de la cuisine informatique, sorties culturelles et fêtes de quartier). L'accompagnement par un couple d'hôte motivé pour travailler dans ce genre de lien dépassant parfois le cadre classique permet d'instaurer une relation de confiance propice à combattre les stratégies de renoncement des personnes souffrant de l'exclusion et de l'isolement.

Pour compléter l'apprentissage de la sociabilité, deux ateliers sont animés par des intervenants professionnels à titre bénévole : la sophrologie et le Shiatsu. Par ailleurs, un atelier théâtre est proposé grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre. Nous organisons, enfin, deux séjours de vacances annuels.

## Les personnes accueillies à la pension de famille « Maison des Thermopyles »

La Pension de famille accueille des personnes seules ou en couples sans aucune discrimination, dans le respect de l'autre, le droit à la différence, la dignité, et la liberté fondamentale de chacun, quels que soient sa situation, son état physique, psychique et social.

Sans exiger un projet précis d'insertion d'entrée de jeu, elle accueille prioritairement des personnes adultes seules, hommes ou femmes, âgées de plus de 25 ans, qui ont pour point commun de ne pas (ou de ne plus) trouver leur place dans une autre structure d'hébergement ou de logement, ou qui ne souhaitent pas y demeurer durablement. Plus précisément ce sont des personnes

- percevant des ressources faibles ou précaires, qui ne dépassent pas les plafonds PLA-I, équivalents aux minima sociaux (Revenu de solidarité active, Allocation d'adulte handicapé, Allocation de fin de droits, Salaire d'insertion, Allocation de solidarité aux personnes âgées...)
- très désocialisées, qui ont connu la rue, les logements de fortune ou des passages multiples dans les centres d'hébergement d'urgence et temporaire et qui acceptent d'être accompagnées,
- qui pourraient souffrir d'isolement dans un logement classique,
- qui ont souffert d'une dépendance toxicologique et qui sont stabilisées après une post-cure,
- qui souffrent d'une fragilité psychologique et/ou psychiatrique mais qui sont stabilisées et inscrites dans un programme de soins et d'accompagnement pluridisciplinaire.





## SYNTHESE DU BILAN DE L'ANNEE

### **Problèmes internes :**

L'absence d'un deuxième salarié, a provoqué une perte de convivialité, les prestations d'animation et d'écoute ont été relativement moins soutenues, moins régulières alors que ces notions représentent le fondement du projet social. Les résidents se sont probablement parfois sentis délaissés, à juste titre, notamment dans les moments où il a fallu gérer les urgences en priorité. Renforcés par cette expérience nous confirmons la pertinence du financement par l'Etat de deux postes à la fois pour prévenir les crises et les gérer.

### **Pertinence de la proximité avec le quartier :**

Au travers les publics accueillis et les besoins d'accompagnement qu'on y évalue, les pensions de famille révèlent à quel point la précarité et l'exclusion laissent des traces profondes dans les parcours de vie. Dans notre projet, il est encore une fois apparue comme une évidence à quel point la situation géographique avec ancrage dans un quartier est essentiel. La pension de famille a permis à ses résidents d'acquérir un mieux-être entre autre grâce à son intégration dans la vie de quartier avec de nombreux voisins bienveillants et son cadre de vie agréable.

Depuis 2012, 6 résidents sur 20 sont parties. On peut dire que les parcours de ceux qui font le choix de rester sont marqués par une stabilisation, un ancrage fort à la fois dans le logement qui est pleinement investi (plaisir d'inviter des amis, de recevoir, de se reposer dans un cadre agréable et protégé), mais aussi dans le quartier (répérage facile des services de proximité, activités de loisir, amitiés, sorties, participations aux fêtes de quartier). La convivialité couplée avec la sécurité du logement permettent aux résidents de se restructurer, à leur rythme. Si 3 à 4 d'entre eux ont été en capacité, depuis leur arrivée à la pension de famille, de trouver une formation ou se maintenir dans un emploi d'insertion, pour d'autres, la priorité est d'abord celle de se reposer, de mettre en place un parcours de soins, de retrouver une sociabilité au travers la vie collective.

Les repas, le bricolage, le ménage, le jardinage, la « vente de frites » à la fête des Thermopyles sont autant d'occasions de tisser du lien, de faire des expériences, de développer des compétences sociales, de vivre dans un lieu fixe. C'est là que nos résidents bénéficient pleinement de la pertinence du dispositif « pension de famille » véritable habitat alternatif.

### **Les principaux problèmes rencontrés :**

Il n'y a pas de véritable fluidité des trajectoires pour les résidents en pension de famille alors qu'ils font partie du parc social. Comment articuler les stratégies de relogement et avec quel partenaires ?

Dans le repérage et la gestion de crises psychiatriques, nous rencontrons des difficultés pour installer la prise en charge de la personne et pour passer le relais vers les professionnels du secteur.

Dans les cas de la dégradation de la santé mentale ou de perte d'autonomie, les délais administratifs anormalement longs (CNAV, Sécurité sociale, Caf, certaines prises en charge médicales...) peuvent provoquer à la fois un décrochage, une lassitude chez les habitants mais engendrent potentiellement dans l'accompagnement le risque de dérive vers le médico-social hors financement.

### 3 FONCTIONNEMENT

#### L'équipe : le couple d'hôte

La gestion et l'animation de la maison sont confiées à un couple d'hôte qui assure l'accueil et l'accompagnement des habitants.

Depuis la naissance des pensions de famille et la création de la notion de « couple d'hôte », nous arrivons aujourd'hui à mieux définir en quoi consistent les fonctions et rôles du couple d'hôte. Nous nous retrouvons d'ailleurs pleinement dans le travail d'analyse publié récemment par la Fondation Abbé Pierre à ce sujet (La fonction et le rôle des hôtes des Pensions de famille, Les cahiers du logement, Fondation Abbé Pierre, novembre 2014). Selon cette analyse, l'hôte « a pour fonction l'accompagnement de proximité, qui ne relève pas du travail social tel que couramment conçu, mais plutôt de la médiation, de l'animation et de l'aide à l'intégration dans l'environnement. Il est chargé d'un rôle d'alerte par rapport aux problèmes individuels et collectifs. Sa mission repose sur des actions de facilitation des relations entre habitants, sur une présence bienveillante et une écoute attentive, la création de conditions de sécurité matérielle et affective favorisant la créativité et l'expression ainsi que la participation des habitants au bon fonctionnement de la Pension de famille. »

A la Maison des Thermopyles ce couple d'hôte est composé d'une directrice et d'un hôte de pension de famille.

#### La directrice

La directrice, Sabine BRÖHL, responsable de la mise en place du projet d'établissement, a coordonné toutes les actions nécessaires à la gestion et sécurité du lieu et de ses résidents. Elle a assuré la gestion sociale, administrative et locative de la pension de famille ainsi que les relations avec le propriétaire Paris Habitat OPH. Elle a représenté la maison à l'extérieur et participé aux réunions institutionnelles, entretenu les liens avec le réseau des partenaires du quartier et au-delà.

A la Maison des Thermopyles, la directrice partage son temps entre les tâches liées à la gestion administrative et les tâches d'hôte proprement dites. L'hôte se concentre sur l'accueil et l'accompagnement, mais participe à certaines tâches administratives. Cette répartition des tâches crée une ambiance spécifique dans l'équipe et sollicite des capacités de coopération et partage des responsabilités : le défi du couple d'hôte consiste à réussir à s'occuper ensemble des habitants et de la bonne marche de la maison, tout en bénéficiant d'un portage associatif assuré par les administrateurs et administratrices.

#### L'hôte d'accueil

Suite au départ de l'hôte d'accueil en février 2014 et jusqu'en janvier 2015, la directrice a assuré l'accueil et l'écoute individuelle des habitants de la pension de famille, les a aidés à vivre ensemble. Elle a animé et dynamisé la vie de la maison avec les habitants en respectant les rythmes de chacun. Grâce à une relation de confiance instaurée depuis l'ouverture du lieu, elle a tenté de les accompagner vers toujours plus d'autonomie en faisant avec eux et en encourageant les prises d'initiative, en les aidant à gérer leurs problèmes (recherche d'emploi, gestion budgétaire, suivi santé) et en les accompagnant vers les relais extérieurs. Dans cet accompagnement, elle a su s'appuyer sur les réseaux existants et coopérer avec les partenaires en adéquation des conventions.

## Les résidents

Le collectif des résidents est mixte au niveau des genres, des âges, des parcours de vie. Notre plus jeune résident, âgé de 28 ans, a fait le choix de partir vers une solution d'hébergement par un tiers. En décembre 2014, le groupe de résidents était composé de 10 hommes et 10 femmes entre 35 et 70 ans, d'origines et parcours divers.

### Répartition des âges

	2014	2013	2012
25 à 34 ans	0	1	1
35 à 39 ans	3	2	4
40 à 55 ans	6	6	5
56 à 60 ans	4	6	5
61 à 70 ans	7	6	6

### Ressources

	2014	2013	2012
Salaire (contrat emploi aidé)	2	1	1
Formation rémunérée	0	2	
ASS			2
Revenu de solidarité active	6	7	6
AAH/Pension d'invalidité	8	6	6
Retraite CNAV / ASPA	3	3	4
Sans ressources (en couple)	1	1	1

### Arrivées et départs

3 départs en 2014.

Arrivées de	2014	2013	2012
Sans logement suite séparation			1
Expulsion locative			2
Hôtel meublé		1	3
Centre d'hébergement temporaire (studio)	1		2
Centre de stabilisation		2	2
Hébergement par des tiers			3
Centre d'hébergement d'urgence	1		5
Structure de soins psychiatrique			2

Départ vers	2014	2013	2012
Décès		1	
Centre d'hébergement Province		2	
Hébergement par tiers	1		
Logement social (Accords Co)	1		
Logement privé (Province)	1		



## **La vie collective**

### Le rythme de la semaine

A la Maison des Thermopyles, la semaine est rythmée de la manière suivante:

Lundi :

- réunion hebdomadaire des résidents, une fois par mois conseil de maison
- récupération des aliments à la Biocoop de la place de Catalogne
- de temps en temps permanence Culture du Coeur

Mardi :

Les 1er et 3e mardis du mois, atelier cuisine pour déjeuner, avec Marie-Annick (membre du conseil d'administration de l'association).

Mercredi :

Mise au point pour repas du jeudi soir, courses

Jeudi :

Repas collectif préparé par les résidents, avec le couple d'hôte, parfois des bénévoles et des invités

Vendredi :

Rien de systématique, parfois des sorties en groupe.

Samedi :

Une fois par mois atelier Shiatsu (détente individuelle) en alternance avec le Do-In solidaire (activité collective).

Dimanche :

Le temps du weekend, les résidents vaquent à leurs occupations, il n'y a pas à priori de présence de salariés. Durant l'été, c'est le temps de profiter pleinement de la terrasse et du jardin, des repas s'organisent spontanément...

### La participation des résidents - Conseil de maison

Le conseil de maison se réunit tous les lundis. C'est le moment où s'organisent les activités de la semaine (repas du jeudi, jardinage, sortie, ménage, travaux de rangement ou autre par exemple). C'est aussi le moment où on évoque des conflits, des difficultés, des dysfonctionnements et certaines réunions ont été chargées en tensions négatives, voire parfois en violence verbale. Le couple d'hôte et les résidents ont investi beaucoup d'énergie à réguler ces remontés de tensions en reprenant les événements individuellement et collectivement.

La réunion du lundi ne rassemble pas systématiquement la totalité des résidents : une certaine lassitude, sans doute liée à une forme d'institutionnalisation, s'est fait ressentir. Il est vécu comme difficile par certains résidents d'avoir à s'exprimer en prenant la parole directement. Ceci couplé avec le fait qu'il n'y a pas toujours de solutions aux problèmes récurrents, a entraîné le refus par un tiers voire parfois la moitié des résidents à être présents à la réunion.

En effet, la parole circule surtout beaucoup lors de temps informels. Charge à la directrice de provoquer la mise en commun dans le souci d'éveiller une sociabilité, de la tolérance et du partage. D'important progrès ont été notés à ce niveau et on peut très clairement constater que la qualité de l'habitat, l'accessibilité permanente des salles communes crée un climat favorable à « faire des efforts » pour le bien vivre ensemble. Les habitants vivent et investissent la pension de famille comme « leur maison », s'en occupent avec un grand sens de responsabilité et cela se ressent au niveau des relations qu'ils entretiennent entre eux dans cette maison.

## Les actions menées

### Cuisine

La cuisine collective est très investie et on note beaucoup de plaisir, créativité et convivialité autour de la confection des mets les plus divers. Il n'y a pas de prise en charge systématique par la structure des repas quotidiens. Mais, les résidents sont tous les jours présents en cuisine pour préparer des plats et des repas s'organisent spontanément, en petit comité. Tous les jeudis la préparation du dîner est organisée et assurée par des résidents. Il y a plusieurs résidents qui ont appris à la pension de famille à préparer des repas pour une table nombreuse ou retrouvé le plaisir de le faire après des années où la situation du logement ne leur permettait pas de cuisiner ni pour eux-mêmes, ni pour des invités.

Un atelier cuisine est animé par Marie-Annick, bénévole et administratrice de l'association tous les 1er et 3e mardi du mois. Ici, en plus du plaisir d'honorer un rendez-vous régulier, c'est apprendre à préparer un déjeuner équilibré à partir d'ingrédients simples et peu chers.



Aux beaux jours, le nombre de repas collectifs augmente car la terrasse et le jardin invitent à s'y installer, de nombreux repas sont organisés spontanément durant la semaine et le weekend.

Les résidents participent à hauteur de 2€ par personne et par repas. Sur l'année nous avons dépensé 2943€ pour l'alimentation. Les repas du jeudi ont coûté 1045.54€ et les résidents ont participé à hauteur de 343€ à savoir 32.93%.

## Jardinage

L'entretien du jardin, l'arrosage, la tonte de la pelouse ont été assurés par un groupe de résidents de manière autonome. Grâce au Conseil d'administration, des liens ont été établis avec le jardin partagé « Le Lapin ouvrier » et Patrick Lefur est plusieurs fois intervenus à la pension de famille pour apporter des précieux conseils concernant le compostage, l'enrichissement de la terre, les plantations.

Chantal, Jacqueline et Marie-Anne sont les trois bénévoles administratrices qui ont participé au jardinage et un film sur le jardinage a été projeté à l'occasion d'un repas avec les administrateurs.



## Atelier vélo

Cette année, nous avons lancé un « atelier vélo » grâce au soutien de Jean-Pierre Coulomb, adhérent de l'association qui s'est proposé pour l'animer. Nous avons diffusé des flyers à l'occasion des fêtes de quartier et récupéré plusieurs vélos destinés à être jetés (notamment d'un garage à vélos abandonnés d'un immeuble HLM) ou bien des vélos à réparer pour leurs propriétaires. Cette action de solidarité nous a valu quelques dons. Pour l'instant ce n'est pas une activité transformable en « activité d'insertion » mais nous allons réfléchir en ce sens.

## Activités ouvertes sur l'extérieur

### - Association « Et Mouvance »

Trois praticiens de l'association et Mouvance ont continué à proposer des séances mensuelles de Shiatsu (détente individuelle) alternées avec le Do-In solidaire (activité collective). 6 séances ont eu lieu, les résidents apprécient l'effet de bien-être, règlent une participation financière (équivalent d'une heure de leurs ressources mensuelles). Mais après l'enthousiasme de la découverte de cette activité, la motivation a légèrement diminué. Le bilan de la deuxième année de Shiatsu permet de dire que le temps est peut-être venu pour ouvrir l'activité sur d'autres participants, de l'extérioriser de la pension de famille.

### - Association « Diapason »

Sylvie Adaridi, danseuse contemporaine et professionnelle de la bienveillance institutionnelle, a proposé un stage de sophrologie dans le cadre d'une formation qu'elle suivait. Un groupe de huit résidents s'est inscrit et les participants ont géré cette activité de manière autonome. Le travail porte sur la détente, la capacité de changer, la prise de recul. Après ce stage offert gracieusement, nous allons passer une convention avec Diapason si un groupe se constitue.

- Associations « Urbanisme et démocratie » et Chifoumi :

Plusieurs chantiers participatifs ont eu lieu au jardin partagé de la rue des Thermopyles sur le terrain jouxtant le jardin de la pension de famille. Plusieurs résidents ont participé à ces chantiers.

- Compagnie Babylone

Suite à la visite en 2013 du festival C'est Pas Du Luxe organisé par la Fondation Abbé Pierre au Thor près d'Avignon, un élan avait été perceptible pour se lancer dans une activité théâtre. Nous avons sollicité la Compagnie Babylone et un groupe de quatre résidents travaille avec le metteur en scène Patrice Cuvelier à la réalisation d'une œuvre artistique à présenter dans des lieux à identifier. Le travail sur l'expression est un travail très intensif et demande beaucoup de courage et persévérance aux participants.

- Le Moulin à café

Julienne Lemb, l'animatrice du café associatif est venue faire une présentation du programme du Moulin à café. Nous sommes adhérents et bénéficions du tarif adhérent pour les sorties en groupe. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'effectif cette année pour organiser des sorties collectives. L'idée de créer une permanence collective pour des sorties culturelles avec Cultures du Cœur a été envisagée mais n'a pas encore été menée à bien.

- APC / Télé 14

Les Ateliers populaires de la connaissance, animés par plusieurs de nos administrateurs, sont ouverts aux résidents et certains y participent. L'association Télé 14 émanant de l'environnement de l'APC et de la Librairie Tropiques a pris contact avec un de nos résidents, journaliste et professionnel de l'audiovisuel, dans l'idée de créer un document filmé sur la pension de famille.

- Cultures du Cœur

Nous avons rencontré Caroline Buyck, chargée de mission de Cultures du Cœur et nous avons animé quelques permanences pour faire découvrir l'offre culturelle très appréciée par les résidents. Plusieurs sorties individuelles ou en petits groupes ont eu lieu (musées, théâtres).

#### Karaoké / écriture de texte à mettre en musique :

Lucile Denizot a proposé plusieurs soirées Karaoké et des temps d'atelier d'écriture. Autant le Karaoké réunit facilement du monde pour se divertir, autant l'atelier d'écriture révèle le problème de s'inscrire dans une activité. Nous n'abandonnons pas l'idée de cet atelier, d'autant qu'il y a à priori une demande, mais nous savons qu'il faut faire l'effort de dynamiser les résidents en amont, créer une ambiance propice à la créativité.



## Sorties et séjours vacances

Deux séjours de vacances ont eu lieu en 2014 : un groupe de quatre résidents accompagnés par la directrice a passé une semaine fin février dans les Vosges, dans une maison de vacances d'Emmaüs. Ces vacances dans la neige ont été agrémentées de balades, farniente et de nombreux excellents repas. Autant de moments privilégiés et de bien-être qui permettent de prendre du recul et de se reposer dans un cadre de vie différent du train-train de tous les jours.



Le deuxième séjour nous a menés en Bretagne : un groupe de huit personnes accompagnés par la directrice et le président a passé une très agréable semaine à Primelin, non loin de la Pointe du Raz, à la découverte d'un site paysager magnifique et sous un soleil permanent.



Ces séjours ont été financés en partie par nos fonds propres, une partie de la subvention de démarrage accordée par la Fap et une participation des résidents.

Par ailleurs, concernant les vacances, nous bénéficions d'un partenariat noué par la Fap avec ANCV qui permet à chaque résident une fois par an de demander une participation financière pour un projet de vacances individuelles. Deux résidents ont pu bénéficier de chèques vacances à ce titre.

### Fêtes (à la pension et dans le quartier)

- Le 23 mars participation à la crêpes party de l'association Urbanisme et démocratie dans le jardin des fêtes de la rue des Thermopyles
- le 13 juin, très sympa repas de quartier avec les voisins de la rue des Thermopyles
- le 20 juin : fête du deuxième anniversaire de la pension de famille avec animation musicale et participations des adhérents voisins du quartier
- 27 juin, la fête des Thermopyles avec « vente de frites » dans le jardin de la pension ouvert au quartier ce jour-là
- le 6 septembre : Forum associatif de rentrée organisé par la mairie du 14e
- le 27 septembre ciné en plein air au jardin des Thermopyles avec « vente de frites »
- le 14 décembre « bazaar de Noël » au jardin des Thermopyles
- 24 décembre le réveillon de Noël
- le 31 décembre le réveillon du Nouvel An
- ainsi que tous les trois mois un dîner offert par le conseil d'administration pour partager un temps convivial entre voisins



Photo : Catherine Griss



## Débats / Événements citoyens :

### **Extérieur :**

Le 31 janvier : participation avec deux résidents et des administrateurs à la présentation du Rapport Mal Logement de la Fondation Abbé Pierre.

Du 4 avril au 24 octobre : nous participons à une action de sensibilisation des Sénateurs organisée par la Fondation Abbé Pierre, trois résidents participent à des séances de préparation, un résident participe à la journée au Sénat et y prend la parole pour la pension de famille, une réunion de bilan a lieu à la pension de famille avec des représentants de plusieurs pensions de famille et Boutiques de solidarité (avec remise d'un DVD).



Echanges avec les étudiants hollandais

Photo : Fondation Abbé Pierre

### **Intra :**

Le 29 janvier nous avons accueilli un groupe d'étudiants hollandais qui s'intéressent aux formes d'habitat alternatif et au mal-logement en France. Cette rencontre était organisée par la Fondation Abbé Pierre.

Le 28 mars : Accueil à la pension de famille d'une promotion d'étudiants de l'Institut Meslay dans le cadre du diplôme « Responsable de résidence sociale » ; visite de la pension et échange avec les résidents et la directrice ; suite à cette rencontre, une stagiaire a pu être accueillie dans notre structure.



Echanges avec les étudiants hollandais

Photo : Fondation Abbé Pierre

Le 12 mai nous avons accueilli, à la demande de la Fondation Abbé Pierre, une délégation de vingt danois acteurs du logement social coopératif au Danemark (KAB/SAB). Les résidents se sont fait plaisir de préparer un déjeuner et de présenter le dispositif de pension de famille. La transmission des valeurs des pensions de famille est toujours un temps valorisant pour eux qui prennent alors la place de l'accueillant.







Débat avec la Fap et les danois dans la salle collective

Photo : Badredine BOUTEMEN

Le 4 juillet et le 3 novembre, la pension de famille a accueilli une délégation réunionnaise, des administrateurs et couples d'hôte de pensions de famille membre du réseau de la Fap.

## Accompagnement des résidents

L'accompagnement s'articule entre le vivre chez soi et le vivre ensemble, en lien avec un quartier.

Nous avons constaté que cette formule entraîne chez nos résidents une reprise de confiance en soi qui permet de mieux affronter leurs difficultés, de ne pas se laisser abattre durablement par elles. Se relever, développer un rythme de vie où les temps de déprime sont suivis par des temps où l'on ré-émerge, en confiance, porté par le collectif qui permet d'évoluer.

**L'accompagnement concerne les démarches d'accès aux droits et le maintien de ces droits, la gestion budgétaire, le retour aux soins médicaux, la mise en place de parcours de soins avec les partenaires, et la mobilisation pour mener une activité, éventuellement vers un emploi.**

### **Rester ou partir**

Comme nous le précisons dans notre projet social et comme il est rappelé dans la charte des pensions de famille du réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre : nous proposons un logement durable aux personnes vivant à la Maison des Thermopyles.

Si nous n'avons pas évalué aujourd'hui les raisons précises qui font que les personnes partent ou restent, nous tenons à rappeler ici un passage essentiel de cette charte et qui exprime exactement les valeurs que nous visons à mettre en œuvre :

**« Pouvoir s'installer, choisir de partir.**

**La pension de famille rend possibles l'installation, la sécurisation, la reprise de confiance et l'envie de faire des projets, chez soi et en société.**

**Le relogement du résident n'est pas en soi un objectif car il nécessite une confiance retrouvée.**

**Le départ peut être envisagé quand le résident le souhaite, dans le respect des clauses inscrites dans le titre d'occupation. De la même façon, par son attachement au lieu et sa contribution à la vie du groupe, le résident qui choisit de rester témoigne d'une installation réussie. »**

## **Bénévolat – Lien avec le conseil d'administration - Les ami-e-s de la maison**

Les administrateurs et administratrices sont très impliqués dans la vie de l'établissement. Le CA apporte le portage institutionnel indispensable pour l'appui du couple d'hôte.

A la fois en lien avec les résidents lors des temps conviviaux (repas, débats, fêtes), les administrateurs et administratrices ont une bonne connaissance de la vie de la maison et peuvent pleinement exercer leur fonction d'aide à la prise de décision en cas de crise et apporter leur expertise d'habitants dans la réflexion sur l'évolution du projet.

Le bénévolat s'appuie sur une charte que nous avons rédigée avant l'ouverture pour accueillir des personnes étrangères au projet. En réalité, nous n'accueillons pas de bénévoles venus de l'extérieur. Les personnes qui interviennent dans la pension sont plutôt des amis-voisins suite à des rencontres dans le quartier.

## **Formations / Colloques :**

La directrice a participé à des séances de formation

Les 14 et 15 mai sur la loi DALO offerte par le réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre

Le 9 octobre sur la loi Alur dans le cadre de notre adhésion à la Fnars

Le 6 novembre, à la Fnars, atelier du groupe « Intervenir » sur la Grande Cause : « Comment prendre en compte une approche territoriale dans une double dimension : celle de la proximité pour les usagers et les intervenants et celle de la régulation de l'espace public ? »

Les 25 et 26 novembre, elle a participé avec une administratrice aux journées nationales de l'Unafo au Mans

Le 9 décembre **Journée EPOC** à la mairie du 19<sup>e</sup> sur le thème « Isolement et précaires solitudes » et la question « Pourquoi des psychologues à domicile ? »

Le 12 décembre, elle a participé avec un résident à la restitution de l'Enquête nationale sur les pensions de famille réalisé par la Dihal.

## **Etudiants / Recherche**

Les étudiants en sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Institut catholique sont toujours avec nous. Le travail de l'atelier dirigé par Sophie Rouay-Lambert a porté sur la restitution de l'histoire du lieu aux résidents, puis sur leur installation dans le quartier, des balades urbaines ont été proposées. Nous avons rencontré le réalisateur de documentaire Eric avec l'idée à très long terme de réaliser éventuellement un film sur les bons moments à la pension de famille.

## **4 PARTENARIAT ET TRAVAIL EN RESEAU**

### **Partenariat institutionnel**

- La DRIHL
- Le SIAO Insertion
- La Caf de Paris
- Le Service social départemental de Paris 14<sup>e</sup>
- Le Centre médico psychologique du centre hospitalier Sainte-Anne
- L'association Cap 14
- Le Cabinet médical Olivier-Noyer
- Pierre Eyguesier, Psychanalyste
- Les pensions de famille du sud de Paris
- Le réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre
- La mairie du 14e et notamment les membres du réseau précarité

### **Réseau de pensions de famille voisines et « Coordination parisienne »**

Une réunion a eu lieu dans le cadre d'un réseau des quatre pensions de famille voisines que nous formons avec la pension de famille des Petits frères des pauvres rue de la Gaîté, La Clé des Champs Association des Cités du Secours catholiques, boulevard Edgar-Quinet et Les Charmilles ARFOG-Lafayette, rue des Charmilles dans le 15<sup>e</sup> ; nous avons également commencé à travailler avec la Coordination parisienne des pensions de famille

### **Partenariat de quartier**

L'association « Urbanisme et démocratie » et le jardin partagé de la rue des Thermopyles

Le café associatif « Moulin à café », place de la Garenne

L'association « Florimont », place Marcel Paul

Le jardin partagé « Lapin ouvrier »

Le jardin partagé « Thermopyles »

L'épicerie sociale « le Marché solidaire », rue de l'Eure

La Régie de quartier « Flora Tristan », rue Maurice Bouchor

Le Conseil de quartier Pernety

L'association « Diapason »

L'association « Et Mouvance »

La Biocoop, place de Catalogne

### **Comité de suivi**

Nous nous efforçons à réunir une fois par an le comité de suivi des partenaires financeurs de la pension de famille. Le 4 décembre nous avons pu échanger avec eux autour de nos difficultés, forces et limites. Cet échange a été très positif et nous espérons que des solutions concrètes pourront être construites, à l'échelle du quartier, notamment pour la fluidité des trajectoires résidentielles et les aides pour les prises en charges des problématiques liées à la santé mentale. Ont participé :

Mmes MATAT et REMBLIN DRIHL ; M SENNI, SIAO Insertion ; M LAFON, Mme CHOISNET, DLH ; Dr VACHERON, CMP Alésia ; M CHASSIGNET, Fondation Abbé Pierre ; Mme JOUBERT, Secrétariat Général de la Ville de Paris ; M LIEBAULT, adjoint au maire du 14e chargé de la lutte contre l'exclusion ; M RADIN, président de l'association Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance ; M OUANAZAR , FNARS (excusé) ; M BOUABASS, adjoint au maire du 14e chargé du logement (excusé)



## 5 GESTION LOCATIVE

### Les redevances

La directrice assure les tâches liées à la gestion locative. Elle édite les avis d'échéance à remettre aux résidents avant la fin du mois et encaisse les redevances à terme échu directement auprès d'eux (principalement en espèces, 3 par chèque, 1 virement automatique).

Nous n'avons quasiment pas d'impayés. Il nous arrive d'accorder des échelonnements occasionnellement quand un résident est en difficulté. Cela est arrivé par exemple dans le cas de dépenses de santé imprévues, ou bien suite à une interruption de paiement des ressources mensuelles liée à un problème administratif, ou bien à cause d'un problème de gestion budgétaire.

Tous les mois, à terme échu, les résidents s'acquittent d'un reste à charge. Ce reste à charge dépend du montant de l'Allocation personnalisée logement (APL) que la Caisse d'allocations familiales verse directement à l'association gestionnaire.

Les plafonds de redevances (équivalent loyer + équivalent charges) sont fixés tous les ans dans une circulaire relative à la fixation du loyer maximal des conventions. Les gestionnaires y sont invités à se préoccuper d'une part du nécessaire équilibre de gestion des organismes et, d'autre part, de la dépense globale de loyer (loyer + charges + consommations liées au logement) au regard des ressources des locataires ou des résidents et du service rendu.

Nous ne dépassons pas les plafonds indiqués dans la circulaire car nous nous préoccupons de la solvabilité relativement limitée de nos résidents qui vivent tous des situations précaires. Pour être précis, nous ne rajoutons pas au loyer des prestations liées au coût de fonctionnement. La participation des résidents au ménage permet de faire des économies et nous n'avons donc pas de personnel pour le ménage.

Début 2014, les variations de l'indice de référence des loyers (IRL) ont justifié une augmentation du montant de la redevance (équivalent loyer + équivalent charges) à hauteur de 0.90%. Malgré cette augmentation nous sommes légèrement en dessous des maxima applicables et sommes parmi les structures les moins chères de Paris.

La pension de famille comporte 17 studios pour 20 lits en PLAI dont 11 T1', 5 T1 et 1 T1Bis. En tant que gestionnaire, nous nous sommes engagés auprès des financeurs réservataires (Etat, Ville, Région Ile de France) à appliquer les redevances telles que figurant dans les tableaux ci-après.

### Redevances et reste à charge 2014

Type et surface du logement	Total redevance 2014**	Reste à charge après aide à la personne (estimation)
<b>T1</b> 17m <sup>2</sup> (personne seule, RSA, ASS, AAH, contrat aidé + RSA)	386.57€	-354.66€ APL = <b>31.91 € reste à charge</b>
<b>T1'</b> 23m <sup>2</sup> (personne seule AAH)	510.20€	- 406.78€ APL = <b>103.42€ reste à charge</b>
<b>T1'</b> 26m <sup>2</sup> couple (RSA, AAH, ASS, pension d'invalidité)	510.20€	470.89€ APL = <b>39.31 € reste à charge</b>
<b>T1bis</b> 30m <sup>2</sup> (couple RMI, ASS, AAH, pension d'invalidité)	560.60€	- 466.14 APL= <b>94.46€ reste à charge</b>

\*\* plafond de redevances maximales (circulaire loyer février 2013), redevance = équivalent loyer + équivalent charges

Nous espérons pouvoir conserver durablement cette politique des prix de redevance notamment grâce aux économies d'énergie car nous avons un bâtiment de « basse consommation » mais aussi grâce à une bonne acceptation à priori de la part des résidents de leur participation au ménage et par leurs gestes écologiques (économiser l'eau, réduire la consommation d'électricité, acceptation des températures ambiantes moins élevées entre 19° la nuit et 21° en journée durant la période de chauffe).

#### Rappel des prestations gratuites ou à coûts réduits

L'association met à disposition une laverie avec des lave-linges et des séchoirs. Leur utilisation est soumise à une participation financière qui est de 8€ par mois pour un couple et de 5€ pour les personnes seules.

Les résidents bénéficient d'un certain nombre d'équipements gratuits :

- le salon avec une bibliothèque, une télévision, une chaîne Hi-Fi, un lecteur DVD, un ordinateur fixe avec accès Internet et un téléphone fixe avec appels illimités sur les téléphones portables ; nous avons changé d'opérateur et réduit la facture téléphone.
- la cuisine collective avec un four, des plaques de cuisson, un lave-vaisselle, deux réfrigérateurs, une cafetière et une bouilloire électrique ; la vaisselle est à utiliser sur place pour les repas pris en commun mais peut être empruntée ;
- un espace de stockage au sous-sol pour des affaires personnelles ;
- une terrasse et un jardin,
- une chambre d'ami dans la limite de 4 nuits par mois.



Photo : Ljubisa DANILOVIC

## **La gestion de l'immeuble**

Les problèmes de parfait achèvement sont globalement réglés, notamment les travaux d'étanchéité de la verrière qui ont été terminés avant Noël. Les relations entre l'association gestionnaire directement aux prises du lieu et de Paris Habitat OPH restent décalées en raison d'un manque de réactivité de l'organisme HLM. Néanmoins, nous avons maintenant une interlocutrice « foyer » et une réunion de travail concernant les prévisions des travaux a permis de faire le point. Entre autre il a été décidé de créer un carnet d'entretien pour anticiper communément les travaux d'entretien à venir dans les années futures. L'OPH s'est également engagé à nous rembourser certaines dépenses avancées dans le cadre de réparations urgentes. Nous ne manquerons pas de relancer nos interlocuteurs sur ces sujets.

## **6 OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR 2015**

### **Pour l'équipe de salariés :**

- Développer et consolider la convivialité
- Approfondir le lien avec le quartier
- Faire émerger le projet d'établissement à partir de trois ans d'existence

## 7 LE BUDGET DE L'ASSOCIATION

Dans le cadre des missions qui lui sont déléguées, la directrice assure la saisie des écritures liées aux mouvements financiers sur un logiciel de comptabilité. Après une année pleine, nous connaissons maintenant les dépenses récurrentes et pouvons mieux déterminer les ventilations pertinentes. A la clôture des comptes en fin d'année, les rapprochements bancaires et écritures sont contrôlés par notre cabinet d'expert-comptable en vue de l'établissement du compte de résultat. L'état des comptes a été présenté au conseil d'administration le 9 février dernier et l'arrêt des comptes voté à l'unanimité.

Les comptes de la Maison des Thermopyles sont sains. Une provision de 12000€ avait été dégagée sur l'année 2013 et provisionnée pour des frais prudhommaux en 2014. Encore cette année le résultat était positif. Dans le BP 2015 nous avons une provision par sécurité pour charges imprévisibles et travaux de 25.000€.

Le résultat de 21 073 € s'explique par le fait d'avoir eu un salarié en moins de février à décembre. En revanche, des frais exceptionnels ont été mobilisés pour avocat et frais prudhommaux ainsi que pour un vigile qui a sécurisé la résidence pendant un mois.

Fond associatif 2014 : 146 615€ (extrait du bilan) [2013 : 125.542€]

Le fond associatif nous permet une autonomie financière.

### LES CHIFFRES CLES

229.300€ dont 52% financés par subvention de la DRIHL 116.800€.

Avec ces 50%, le levier de l'Etat assure le bon fonctionnement de la pension de famille. Les redevances versées par les locataires solvabilisés par l'APL assurent toutes les charges (25% couvrent électricité, eau, chauffage, ménage, réparations, 25% le loyer versé à Paris Habitat).

**Montant des redevances (reste à charge allocataire RSA) :**

T1 : 386.57€ (31.91€); T1' : 510.20€ (103.42€), T1 bis : 560.60€ (89.40€)

<b>COMPTES D'EXPLOITATION 2014</b>		
	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Redevances APL	96 687	99 011
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>96 687</b>	<b>99 011</b>
Dont à l'exportation :		
Subventions d'exploitation	133 800	116 800
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	12 237	754
Cotisations	200	603
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>242 924</b>	<b>217 167</b>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnement (EDF)	9 539	7 915
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (loyer chargé)	116 333	90 476
Impôts taxes et versements assimilés	205	1 080
Salaires et traitements	41 198	65 698
Cotisations sociales	15 658	24 584
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 830	7 828
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	25 000	12 000
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		100
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>215 762</b>	<b>209 680</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 161</b>	<b>7 487</b>
PRODUITS FINANCIERS :		
de participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 828	1 793
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 828</b>	<b>1 793</b>
<b>3.RESULTAT COURANT</b>	<b>28 989</b>	<b>9 280</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 703	3 835
Sur opérations en capital		
Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 703</b>	<b>3 835</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion	9 619	924
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>9 619</b>	<b>924</b>
<b>4.RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7 916</b>	<b>2 912</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>246 454</b>	<b>222 795</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>225 382</b>	<b>210 604</b>
<b>SOLDE</b>	<b>21 073</b>	<b>12 191</b>

# BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION PENSION DE FAMILLE

## EXERCICE 2015

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60. ACHATS</b>	<b>18300,00€</b>	<b>70. VENTE DE PRODUITS FINIS DE MARCHANDISES PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>100 000,00 €</b>
Prestation de service			
Achats matières et fournitures	15300,00 €	<b>74. SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>120 800,00 €</b>
Autres fournitures	3 000,00 €	Etat: préciser le(s)ministère(s)sollicités	
<b>61. SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>72000,00€</b>	DRIHL	116800,00 €
Locations	60 000,00 €	Réserves parlementaires	4000,00 €
Entretiens et réparations	9 000,00 €	REGION(S)	
Assurance	2 000,00 €		
Documentation	1000,00 €	DEPARTEMENT(S)	
<b>62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>29000,00€</b>		
Rémunérations honoraires et supervision	12 000,00 €	INTERCOMMUNALITE(S) : EPCI	
Publicité et publication	3 000,00 €		
Déplacements et missions	14 000,00 €	COMMUNE(S)	
Services bancaires autres			
<b>63. IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>_ €</b>	ORGANISMES SOCIAUX (détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		FONDS EUROPEEN	
<b>64. CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>104000,00€</b>		
Rémunération des personnels	66 000,00 €	L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ex cnasea- emplois aidés)	
Cotisations sociales	33000,00 €	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	
Autres charges de personnel	5 000,00 €	Aides privées	
<b>65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 500,00€</b>
			<b>2 000,00 €</b>
<b>66. CHARGES FINANCIERES</b>	<b>500,00€</b>	dont cotisations, dons manuels, ou legs	500,00 €
<b>67. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>76. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1500,00€</b>
<b>68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>1000,00€</b>	<b>78. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>224800,00€</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>224800,00€</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86. EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE</b>	<b>7000</b>	<b>87. EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE</b>	<b>7000</b>
Secours en nature	7000	Bénévolat	7000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestation de nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>231800€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>231800€</b>